

## Des nouveaux services à la Maison des droits !

Dans le cadre de la labellisation de la Maison des droits en « espace de vie sociale » auprès de la caisse d'allocation familiale (CAF), de nouveaux services sont proposés dès la rentrée en septembre, avec notamment un service à domicile.



Quatre nouveaux ateliers sont prévus dans la programmation de la Maison des droits, comme le service à domicile sur rendez-vous, les ateliers numériques, un atelier sport et le bus citoyen.

Le service à domicile permet d'effectuer toutes les démarches administratives avec le personnel de la maison des droits au sein de son domicile. Ce service s'adresse à toutes les personnes étant en incapacité de se rendre à la maison des droits.

L'atelier numérique est mis à disposition pour les villeparisiens ayant des difficultés pour utiliser un ordinateur. Des groupes de niveaux seront mis en place afin que tout le monde puisse suivre et réussisse à réaliser les démarches seules. Ces deux ateliers auront lieu tous les jeudis matin de septembre à octobre (excepté le 12 septembre et le 3 octobre) et débuteront le jeudi 5 septembre.

Le bus citoyen se déplacera à partir du 2 septembre dans le quartier Normandie Niémen et à la mairie les lundis et mercredis de 9h à 12h ainsi qu'au quartier La poste les vendredis après-midi de 14h à 17h. Un atelier sport est mis en place tous les mardis de 10h à 11h sur l'esplanade devant la maison des droits. 1h durant laquelle vous alternerez entre remise en forme, étirements et exercices de souplesse adaptés à tous.